

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion



PRISMAFLEX INTERNATIONAL

Société anonyme au capital de 2.701.480 €
Siège social à Haute Rivoire (69610), 309 Route de Lyon, CS 50001
345 166 425 RCS Lyon

**RECTIFICATION A L'AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION PUBLIE
AU BALO N°91 DU 1^{ER} AOÛT 2022, AVIS N°2203461****Lire :**

Les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale, s'y faire représenter ou voter à distance, devront justifier de la propriété de leurs actions au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris, soit **le mercredi 28 septembre 2022**, par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société (ou son mandataire), soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, conformément aux conditions prévues à l'article R. 22-10-28 du Code de Commerce.

Au lieu de :

Les actionnaires souhaitant participer à l'Assemblée Générale, s'y faire représenter ou voter à distance, devront justifier de la propriété de leurs actions au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale à zéro heure, heure de Paris, soit le mardi 27 septembre 2022, par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société (ou son mandataire), soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, conformément aux conditions prévues à l'article R. 22-10-28 du Code de commerce.